



**HAL**  
open science

## Cuba : une succession politique dans la continuité

Marie Laure Geoffray

► **To cite this version:**

Marie Laure Geoffray. Cuba : une succession politique dans la continuité. Les Études du CERI, 2019, 239-240, pp.16 - 20. 10.25647/etudesduceri.239-240.03 . hal-03471485

**HAL Id: hal-03471485**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03471485v1>**

Submitted on 8 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Cuba : une succession politique dans la continuité

par Marie-Laure Geoffray

Ainsi que l'avaient pronostiqué la plupart des journalistes, chercheurs et observateurs de la situation politique cubaine, l'élection de Miguel Díaz-Canel à la tête de l'Etat cubain le 19 avril 2018 n'a pas entraîné de bouleversement majeur dans la conduite du gouvernement autoritaire. Les réformes économiques et politiques annoncées sous le mandat de Raúl Castro sont débattues, votées et mises en œuvre progressivement, sans que le nouveau président remette en question ni l'architecture institutionnelle issue de la révolution cubaine, ni le style répressif de gouvernement de ses prédécesseurs, malgré une diminution des arrestations pour des motifs politiques. Si l'on constate une réelle avancée en matière d'égalité des droits pour la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI), il n'en va pas de même pour la promotion et le respect des droits civils et politiques, pour lesquels l'opposition et nombre d'artistes continuent de lutter.

### Une succession politique très encadrée

Si l'élection de Miguel Díaz-Canel a été sans surprise, elle a néanmoins été abondamment commentée dans l'ensemble des médias internationaux. En effet, pour la première fois depuis quarante-deux ans, le candidat à la présidence cubaine n'était pas un Castro et n'appartenait pas à la génération historique des *barbudos* révolutionnaires. Toutefois, Díaz-Canel est bien le produit du sérail. Il a occupé de nombreuses fonctions politiques et administratives, et gravi tous les échelons, du gouvernement local au national, en tant que premier secrétaire du Parti communiste dans la province de Villa Clara, puis de Holguín : membre du bureau politique depuis 2003, ministre de l'Education (2009-2012), vice-président du conseil des ministres depuis 2012, puis vice-président du pays (2013-2018)<sup>1</sup>. A chaque fois, il s'est illustré par son orthodoxie politique et sa loyauté envers les dirigeants révolutionnaires historiques, quoiqu'il faille souligner son soutien de longue date aux droits LGBTI, lorsqu'il était premier secrétaire du Parti dans la province de Villa Clara.

Si cette succession était attendue, elle n'est cependant que partielle : Raúl Castro n'a pas transféré la totalité de ses mandats à Miguel Díaz-Canel. Il garde le poste de premier secrétaire national du Parti communiste jusqu'au prochain congrès en 2021, et il a pris la tête de la commission de révision de la Constitution dont le travail a débuté le 2 juin 2018, en bonne entente avec Díaz-Canel qui en est le vice-président<sup>2</sup>. Par ailleurs, la création annoncée d'un Comité de défense nationale dont le rôle serait de diriger le pays « en cas de situation exceptionnelle et de désastre » concentrerait de nouveau le pouvoir dans le cercle restreint contrôlé par Raúl Castro et son fils, le colonel Alejandro Castro Espín, pressenti pour le diriger<sup>3</sup>. Miguel Díaz-Canel ne semble donc pas tenir toutes les rênes du pouvoir.

---

<sup>1</sup> « Miguel Díaz-Canel », *Ecured* : [www.ecured.cu/Miguel\\_D%C3%ADaz\\_Canel](http://www.ecured.cu/Miguel_D%C3%ADaz_Canel)

<sup>2</sup> « Raúl encabezará comisión para revisión constitucional en Cuba », *Prensa Latina*, 3 juin 2018.

<sup>3</sup> C. A. Montaner, « Enriquecerse no es glorioso sino repugnante », *14ymedio*, 22 juillet 2018.

## Les enjeux politiques de la réforme constitutionnelle

Miguel Díaz-Canel a d'emblée annoncé que la révision constitutionnelle n'impliquerait aucun changement du modèle politique, notamment concernant « l'irrévocabilité du socialisme »<sup>4</sup>. Cependant, cette réforme touche partiellement à l'héritage révolutionnaire. Tout d'abord, construire le « communisme » ne constituera plus une finalité pour l'Etat cubain, désormais défini comme un « Etat socialiste de droit ». D'après Esteban Lazo, actuel président de l'Assemblée nationale, la Constitution sera ainsi plus « en phase avec la situation actuelle du pays et le contexte international »<sup>5</sup>. Si le système a vocation à demeurer socialiste et le Parti communiste « la force dirigeante supérieure », l'ajout de la notion d'Etat de droit montre que les dirigeants cubains sont désormais plus sensibles aux normes internationales, au moins sur le plan discursif.

Ensuite, l'architecture politique est quelque peu modifiée avec la création des postes de président de la République et de Premier ministre. Alors que le Conseil d'Etat, organe permanent de l'Assemblée nationale (qui ne siège que deux fois par an), était auparavant dirigé par le chef de l'Etat, c'est désormais le président de l'Assemblée qui en prendra la tête. Ce dédoublement des postes n'est pas anodin car il pourrait favoriser un certain pluralisme des positions au plus haut sommet du pouvoir. En sus, les équilibres de pouvoir entre générations seront bouleversés, puisqu'une limite d'âge (60 ans) est désormais imposée aux candidats à la présidentielle. Non seulement les futurs présidents ne pourront plus être issus de la génération historique, mais Miguel Díaz-Canel (né en 1960) devrait être le seul président de la génération suivante. Et les futurs présidents élus ne pourront exercer plus de deux mandats.

Enfin, d'importantes modifications seront introduites concernant les droits de la communauté LGBTI. La réécriture du passage concernant le mariage (« entre deux personnes » et non plus entre un homme et une femme) ouvre la voie à la légalisation de l'union entre homosexuels, quoique le code civil et le code de la famille doivent encore être modifiés pour ce faire. De plus, les discriminations liées à l'orientation sexuelle seront pénalisées – comme toute autre forme de discrimination (raciale, religieuse, etc.). Il faut toutefois souligner que les discriminations politiques ne sont pas mentionnées puisque elles constituent une politique d'Etat (il est courant pour un opposant de perdre son emploi, son logement ou encore la possibilité de voyager à l'étranger pour des raisons politiques). D'ailleurs, si la révision constitutionnelle s'annonce significative (une grande partie du texte devrait être remaniée), ces enjeux majeurs que sont le pluralisme politique ou les libertés civiles et politiques ne font pas véritablement l'objet de débats<sup>6</sup>, quoiqu'il faille mentionner la volonté annoncée de mettre en œuvre une « nouvelle politique de communication » qui devrait concéder des marges de manœuvre relativement plus importantes aux médias officiels (d'Etat), jusqu'alors très dépendants des orientations du département idéologique du Parti communiste<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> « Raúl Castro liderará la reforma de la Constitución cubana », *Cubamet*, 3 juin 2018.

<sup>5</sup> « El proyecto de Constitución elimina el termino "comunismo" de la definición del Estado », *Diario de Cuba*, 21 juillet 2018.

<sup>6</sup> « La reforma constitucional admite la propiedad privada y el matrimonio igualitario pero no el pluripartidismo », *14ymedio*, 21 juillet 2018.

<sup>7</sup> « Nueva política de comunicación para los medios cubanos », *OnCuba*, 22 juin 2018.

Sur le plan des libertés, Díaz-Canel n'a pas apporté de changement notable dans les pratiques répressives qui caractérisent les gouvernements cubains. Certes, le nombre d'arrestations pour des motifs politiques a diminué par rapport à 2017, et notamment aux mois de mai<sup>8</sup> et juin 2018<sup>9</sup>, juste après l'élection présidentielle, mais les artistes, intellectuels et opposants font toujours l'objet d'une politique de harcèlement<sup>10</sup>. A ce titre, le nouveau décret-loi 349 et la nomination de Alpidio Alonso à la tête du ministère de la Culture vont dans le sens d'un renforcement du contrôle qui pèse sur les milieux artistiques et intellectuels. Si l'écrivain Alonso est peu connu pour son envergure littéraire, c'est en revanche un militant loyal ayant occupé des fonctions de direction à la fois dans les secteurs culturel (Asociación Hermanos Saíz, Institut du livre) et politique (il a été vice-président du département idéologique du Comité central). Quant au décret-loi, il censure drastiquement les artistes indépendants, qui ne pourront désormais plus travailler s'ils ne sont pas accrédités officiellement par le ministère de la Culture et/ou les agences d'Etat actives dans le secteur culturel. Or la plupart ne le sont pas ou ont été expulsés de ces institutions car considérés comme subversifs<sup>11</sup>.

Enfin, la Commission cubaine pour les droits humains et la réconciliation nationale dénombre toujours une centaine de prisonniers politiques<sup>12</sup>.

### **Des réformes économiques paradoxales**

Dans le secteur économique, les signaux envoyés par le gouvernement sont contradictoires. D'un côté, un nouveau ministre de l'Economie et de la Planification (Alejandro Gil Fernández), connu pour ses positions réformistes, a été nommé le 21 juillet 2018<sup>13</sup>, et la très faible croissance couplée à la fragilité de l'économie cubaine<sup>14</sup> amènent les dirigeants à saluer la montée en puissance du travail en libéral<sup>15</sup> (*cuenta propismo*), autorisé par le biais de licences pour deux cent un types d'activités (bientôt groupés en cent vingt-trois) qui occupent aujourd'hui plus d'un demi-million de Cubains<sup>16</sup>. D'un autre côté, les nouvelles régulations annoncées en juillet (effectives depuis décembre) inquiètent les indépendants qui y voient une volonté de contrôle accru sur leur travail et leurs ressources. Par exemple, les entrepreneurs dans les transports, la restauration et les maisons d'hôte doivent obligatoirement déposer leurs revenus sur un compte bancaire, ce qui facilitera les opérations de contrôle fiscal. Par ailleurs, il n'est

---

<sup>8</sup> J. Meléndez, « Reportan merma de los arrestos políticos en Cuba en mayo 2018 », *El Universal*, 4 juin 2018. Cet article rapporte les chiffres de la Commission cubaine pour les droits humains et la réconciliation nationale : « seulement » 1 454 arrestations de janvier à mai 2018 contre plus de 5 000 au cours de l'année 2017.

<sup>9</sup> « 122 detenciones políticas en Cuba en el mes de junio », *Infobae*, 2 juillet 2018.

<sup>10</sup> Sur le cas de l'arrestation de Luis Manuel Otero Alcántara lors d'une performance de rue en faveur de l'art libre, lire par exemple L. Escobar, « La ofensiva contra los artistas criticas arrecia », *14ymedio*, 24 juillet 2018.

<sup>11</sup> L. Escobar, « Artistas denuncian que el Decreto Ley 349 "criminaliza el arte independiente" », *14ymedio*, 27 août 2018.

<sup>12</sup> « En Cuba habría 120 presos políticos, según comisión disidente », *El Nuevo Herald*, 11 juin 2018.

<sup>13</sup> « ¿ Un nuevo "zar" de las reformas económicas ? », *Diario de Cuba*, 23 juillet 2018.

<sup>14</sup> O. Freire Santana, « Ha avanzado la economía cubana en este 2018 ? », *Cubanet*, 9 juin 2018.

<sup>15</sup> O. Figueredo Reinaldo, D. Extremera San Martín, « Emiten las nuevas disposiciones para el trabajo por cuenta propia », *Cubadebate*, 10 juillet 2018.

<sup>16</sup> « Cuba supera el medio millón de cuenta propistas », *Cubadebate*, 30 avril 2016.

plus possible d'exercer plusieurs activités en libéral : depuis décembre, les indépendants qui disposent de plusieurs licences doivent faire un choix et mettre fin à toute activité ne correspondant pas à la seule licence qui leur a été attribuée<sup>17</sup>. Il s'agit d'empêcher la concentration des richesses et l'émergence d'entreprises privées de taille moyenne, contrairement à la politique choisie par la Chine<sup>18</sup>.

Si la nouvelle Constitution devrait reconnaître la propriété privée et l'importance des investissements étrangers, les restrictions resteront nombreuses, sans qu'on puisse toujours réellement comprendre leur logique. Ainsi, la détermination à ne pas légaliser les commerces d'import/export de marchandises au détail entre Cuba et les Etats-Unis semble cohérente avec la volonté étatique de garder la main sur les échanges commerciaux avec le voisin du Nord. En revanche, il est plus difficile de saisir pourquoi le gouvernement a gelé les autorisations de licence pour de nombreux types d'entreprises le 1<sup>er</sup> août 2017 (pêle-mêle : tailleurs, réparateurs d'équipements électriques et électroniques, professeurs de musique, propriétaires de maisons d'hôte ou de cafétérias, ou encore carrossiers), sans explication autre que la nécessité d'établir un bilan des autorisations existantes (pendant plus d'une année car les nouvelles attributions de licence n'ont repris qu'en juillet 2018). Ce type de décisions, annoncées brusquement et avec prise d'effet immédiat, décourage les entrepreneurs et engendre de la défiance à l'égard des intentions du gouvernement. C'est sûrement l'une des raisons pour lesquelles les mesures de régulation ont été publiées dès le 10 juillet 2018, soit cent cinquante jours avant leur entrée en vigueur<sup>19</sup>.

### **Une opposition en phase avec les transformations politiques continentales**

Face à ces réformes cosmétiques dont l'objectif est d'assurer la continuité de l'élite dirigeante au pouvoir, l'opposition cubaine reste fragmentée, divisée plus encore par des rancœurs personnelles et par des stratégies divergentes que par des positionnements politiques globalement marqués à droite, allant du conservatisme au libéralisme. Cependant, des initiatives de rassemblement comme la Rencontre nationale cubaine, organisée pour sa troisième édition à Miami en août 2018, parviennent à réunir autour d'une table plus d'une centaine d'organisations cubaines de l'île comme de l'exil. Lors de la première rencontre en 2015 à Porto Rico, ces dernières avaient ratifié l'Accord pour la démocratie, document en dix points rédigé en 1998 et considéré comme le texte fondateur de tout processus de transition à Cuba<sup>20</sup>. En 2016, lors de la seconde rencontre, elles se sont mises d'accord pour mettre sur pied une commission contre l'impunité<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> O. Freire Santana, « Lo que viene tras las nuevas medidas sobre cuenta propismo », *Diario de Cuba*, 12 juillet 2018.

<sup>18</sup> *Idem*, et C. A. Montaner, « Enriquecerse no es glorioso sino repugnante », art. cité.

<sup>19</sup> Pour un résumé de ces nouvelles mesures, voir « Gobierno cubano reanudara entrega de licencias a cuentapropistas », *Cubamet*, 10 juillet 2018, et O. Figueredo Reinaldo, D. Extremera San Martín, « Emiten las nuevas disposiciones para el trabajo por cuenta propia », art. cité.

<sup>20</sup> Voir le document « El acuerdo », disponible en ligne sur la plateforme qui lui est dédiée : [elacuerdo.org/que-es-el-acuerdo/](http://elacuerdo.org/que-es-el-acuerdo/)

<sup>21</sup> R. Escobar, « En Puerto Rico, los Cubanos piden una comisión contra la impunidad », *14ymedio*, 15 août 2016.

En 2017, cette commission baptisée Justicia Cuba, composée uniquement de personnalités non cubaines œuvrant pour la défense des droits humains, a été créée et elle travaille actuellement à documenter des cas de crimes contre l'humanité. En lien avec des organisations de l'exil comme Cuba Archive, l'Institut historique pour la mémoire et contre le totalitarisme, mais aussi avec des ONG latino-américaines comme le Centre pour l'ouverture et le développement de l'Amérique latine (CADAL) en Argentine et le soutien d'organisations d'Europe centrale, notamment en République tchèque et en Pologne, cette commission a l'ambition de soumettre ces cas à la justice internationale avant même une possible transition. A mi-chemin entre la construction de la mémoire et l'exigence d'un traitement pénal des violations des droits humains commises par le gouvernement cubain, la démarche de Justicia Cuba comme des organisations cubaines réunies autour de ce projet vise ainsi à orienter, en amont, un éventuel processus de transition vers la démocratie. Si cette entreprise apparaît pour l'heure très déconnectée des évolutions actuelles de l'île, elle pourrait rapidement contrôler les demandes de justice qui ne manqueront pas de surgir en cas de bouleversement politique dans l'île.